

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2026

À une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Centre Sportif Soulanges tenue le 27 août 2026 à 19 h, au Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe, et à laquelle étaient présents les membres du conseil d'administration Andrée Brosseau, Jinny Brunelle, Shawn Campbell, Jean-Pierre Daoust, Mylène Labre, Julie Lemieux et David McKay, tous formant quorum sous la présidence de Jean-Pierre Ménard.

Le(s) membre(s) du conseil d'administration suivant(s) était(étaient) absent(s) : Patrick Bousez, Sylvain Brazeau

Sylvain Chevrier était présent en tant que directeur général et agissait à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2026-08-048 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le président Jean-Pierre Ménard s'assure que l'avis de convocation a été reçu par chacun des membres de la Régie.

Il est résolu à l'unanimité que la présente séance se tienne en présence du public. Monsieur le président Jean-Pierre Ménard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. ORDRE DU JOUR

2026-08-049 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié, en retirant le point 3.1 « Autorisation signature – Acte de cession – Centre Sportif Soulanges ».

- 1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation**
 - 1.1 Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Administration**
 - 3.1 Autorisation signature – Acte de cession – Centre Sportif Soulanges **(POINT RETIRÉ)**
 - 3.2 Dépôt de la liste des personnes embauchées et mises à pied
 - 3.3 Avis de motion et dépôt – Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités – Règlement numéro 04-2026
 - 3.4 Avis de motion et dépôt – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 14 570 000 \$ pour fins de travaux d'agrandissement et de mise aux normes du Centre Sportif Soulanges – Règlement numéro 05-2026
- 4. Période de questions de la fin de la séance**
- 5. Levée de la séance**

3. ADMINISTRATION

AUTORISATION SIGNATURE – ACTE DE CESSION – CENTRE SPORTIF SOULANGES

Le point a été retiré.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES EMBAUCHÉES ET MISES À PIED

Le directeur général dépose la liste des personnes embauchées et mises à pied pour travailler au sein des divers services conformément au règlement numéro 02-2026.

La documentation pertinente en lien avec leur emploi sera remise aux nouveaux employés.

2026-08-050 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS – RÈGLEMENT NUMÉRO 04-2026

Conformément à la législation municipale applicable, le projet de Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités – Règlement numéro 04-2026 est déposé et un avis de motion est donné par Shawn Campbell, que, lors d’une prochaine séance, le conseil d’administration adoptera ledit règlement.

2026-08-051 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 14 570 000 \$ POUR FINS DE TRAVAUX D’AGRANDISSEMENT ET DE MISE AUX NORMES DU CENTRE SPORTIF SOULANGES – RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2026

Conformément à la législation municipale applicable, le projet de Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 14 570 000 \$ pour fins de travaux d’agrandissement et de mise aux normes du Centre Sportif Soulanges – Règlement numéro 05-2026 est déposé et un avis de motion est donné par Mylène Labre, que, lors d’une prochaine séance, le conseil d’administration adoptera ledit règlement.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA FIN DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA FIN DE LA SÉANCE

Monsieur le président Jean-Pierre Ménard laisse la parole à l’assistance pour une période de questions de la fin de la séance.

Il mentionne qu’aucune question n’a été posée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-08-052 LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l’unanimité de lever la séance à 19 h 07.

Jean-Pierre Ménard, président

M^e Julie Paradis, greffière